



# BIDOR HIC 2014

## 52ème édition

Régate inscrite au Championnat de Baie de Seine

SNPH

*Les samedi 19 et dimanche 20 avril*

### Avis de course

#### 1. Règles

La régata sera régie par les RCV FFV 2013 - 2016, les règlements FFV, les règles du Guide OSIRIS Habitable 2014 et les instructions de course disponibles à l'inscription.

#### 2. Admissibilité et inscription

La course est ouverte aux bateaux des classes L armés en côtier (< 6 milles) et aux bateaux des classes B, C, D, R, E armés en hauturier (> 6 milles)

Les inscriptions seront prises au SNPH le samedi 19 avril de 10 à 12h sur présentation des licences à jour, de la carte d'identité OSIRIS Habitable et moyennant un droit d'inscription de 20€ par jour.

Gratuité portuaire de 7 jours pour les bateaux extérieurs et grutage à la potence avec tarif préférentiel sur réservation avant le 16 avril.

#### 3. Programme

- Parcours : côtiers ou bananes ou association des deux en fonction des circonstances.
- Horaires
  - Samedi 19 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 14h30
  - Dimanche 20 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 10h30

#### 4. Classement

Les bateaux sont répartis en trois flottes selon la jauge OSIRIS Habitable :

- Flotte 1 : bateaux dont le groupe brut est inférieur ou égal à 18,5
- Flotte 2 : bateaux dont le groupe brut est supérieur à 18,5
- Flotte 3 : bateaux de la classe L

Les classements de chaque course sont établis en temps sur temps avec attribution de points suivant le système «à minima». Les classements généraux sont établis au cumul des points attribués à chaque bateau dans les courses validées. Toutes les courses comptent.

**Sport Nautique et Plaisance du Havre**

[www.snph.org](http://www.snph.org) – 02.35.21.01.41

Quai Eric Tabarly-76600 LE HAVRE